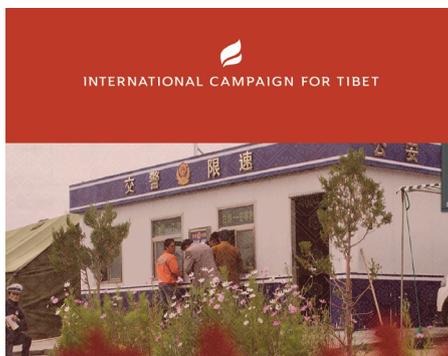


## UN NOUVEAU RAPPORT D'ICT DÉMONTRE LA NÉCESSITÉ D'UN ACCÈS RÉCIPROQUE AU TIBET POUR L'UE

UN NOUVEAU RAPPORT PUBLIÉ PAR INTERNATIONAL CAMPAIGN FOR TIBET MET EN ÉVIDENCE LES DANGERS QUE COMPORTE L'ABSENCE DE RÉCIPROCITÉ DE LA CHINE ENVERS L'UNION EUROPÉENNE EN CE QUI CONCERNE L'ACCÈS AU TIBET.



### ACCESS DENIED:

NEW US LEGISLATION, THE QUEST FOR RECIPROCITY IN EUROPE AND THE LOCKDOWN IN TIBET

A report by the International Campaign for Tibet  
Washington, DC | Amsterdam | Berlin | Brussels  
www.savetibet.org

Le rapport, intitulé « Accès refusé : nouvelle législation américaine, la quête de la réciprocité en Europe et l'isolement du Tibet » (« Access Denied: New U.S. legislation, the Quest for Reciprocity in Europe and the Lockdown in Tibet » en version originale) fait le point sur les efforts déployés par la Chine pour limiter l'accès au Tibet, en contravention avec la pratique diplomatique habituelle entre pays. Ces efforts avaient été pour la première fois détaillés dans [un précédent rapport d'ICT publié en mai 2018](#).

S'appuyant sur l'adoption aux États-Unis de la loi sur l'accès réciproque au Tibet

(« Reciprocal Access to Tibet Act ») – qui interdit l'entrée sur le territoire national des officiels chinois directement responsables du refus de l'accès au Tibet pour les citoyens américains – et sur une prise de conscience croissante en Europe des dangers d'une relation asymétrique avec la Chine, le rapport souligne la nécessité d'un accès réciproque et sans entraves au Tibet pour les citoyens, les diplomates, les parlementaires et les journalistes européens.

Comme le montre le rapport, les représentants des gouvernements, les journalistes et les touristes qui souhaitent se rendre au Tibet s'en voient fréquemment refuser l'accès, et les rares personnes qui y parviennent sont contraintes de se joindre à des visites guidées strictement contrôlées, lors desquelles ne leur sont montrés que des « villages Potemkin » qui cachent la réalité de la répression chinoise envers le peuple tibétain. Refuser l'accès sans entrave au Tibet, ou menacer de le faire, est un moyen pour la Chine d'empêcher les critiques de son bilan désastreux en matière de droits de l'homme au Tibet qu'elle occupe de manière brutale depuis 1949. Une ouverture du Tibet au reste du monde assurerait une plus grande transparence et obligerait les responsables chinois à rendre des comptes sur leurs agissements, ce qui aiderait à prévenir ces violations des droits de l'homme.

> SUITE PAGE 2



### DANS CETTE ÉDITION :

- 1 Un nouveau rapport d'ICT démontre la nécessité d'un accès réciproque au Tibet pour l'UE
- 2 Le Conseil de déontologie journalistique belge épingle Le Soir pour une faute déontologique dans la publication de propagande chinoise
- 3 De nouvelles mesures criminalisent les discussions sur l'autonomie du Tibet
- 4 Des constructions préoccupantes sur le site du temple du Jokhang, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO
- 5 Inquiétudes relatives à la désignation d'un représentant chinois au sein d'un important groupe de l'ONU sur les droits de l'homme
- 6 Une nouvelle étude révèle que la Chine a limité le débit fluvial du Tibet vers l'Asie du Sud-Est
- 7 Le point sur les prisonniers politiques
- 8 Suggestion de vidéo
- 9 Événements à venir



INTERNATIONAL  
CAMPAIGN  
FOR TIBET

#### ICT EUROPE

Funenpark 1D  
1018 AK Amsterdam,  
The Netherlands  
Phone: +31 (0)20 3308265  
Fax: +31 (0)20 3308266  
[icteurope@savetibet.nl](mailto:icteurope@savetibet.nl)

#### ICT BRUSSELS

15, rue de la linière  
1060 Brussels  
Belgium  
Phone: +32 (0)2 609 44 10  
Fax: +32 (0)2 609 44 32  
[info@savetibet.eu](mailto:info@savetibet.eu)

#### ICT GERMANY

Schonhauser Allee 163  
10435 Berlin  
Germany  
Tel.: +49 (0)30 27879086  
Fax: +49 (0)30 27879087  
[info@savetibet.de](mailto:info@savetibet.de)

#### ICT

1825 Jefferson Place, NW  
Washington, DC 20036  
United States of America  
Phone: +1 (1) 202-785-1515  
Fax: [202] 785-434  
[info@savetibet.org](mailto:info@savetibet.org)

> SUITE DE LA PAGE 1

Au cours de ces derniers mois, les appels pour une plus grande réciprocité avec la Chine se sont intensifiés en Europe – notamment dans une tribune publiée par plusieurs médias européens et signée par 57 parlementaires de 19 pays, qui ont exhorté leurs gouvernements à adopter leur propre

version de la loi sur l'accès réciproque au Tibet, afin de signaler à Pékin que son traitement injuste des citoyens européens, ainsi que son isolement du peuple tibétain ne peuvent plus être tolérés.

[Télécharger le rapport «Accès refusé:](#)

[nouvelle législation américaine, la quête de la réciprocité en Europe et l'isolement du Tibet» \(en anglais\).](#)

[La tribune «Le gouvernement chinois doit nous laisser accéder au Tibet» est disponible en français ici.](#)

## LE CONSEIL DE DÉONTOLOGIE JOURNALISTIQUE BELGE ÉPINGLE LE SOIR POUR UNE FAUTE DÉONTOLOGIQUE DANS LA PUBLICATION DE PROPAGANDE CHINOISE

LE CONSEIL DE DÉONTOLOGIE JOURNALISTIQUE (CDJ) DE BELGIQUE A CONSTATÉ QUE LE QUOTIDIEN LE SOIR AVAIT COMMIS UNE FAUTE DÉONTOLOGIQUE EN NE PRÉSENTANT PAS DU CONTENU PUBLICITAIRE ÉMANANT D'UNE AGENCE DE PRESSE OFFICIELLE CHINOISE DE FAÇON ADÉQUATE.



Le directeur des Affaires européennes d'ICT, Vincent Metten, qui montre la double page publiée par l'agence de presse Xinhua dans Le Soir, lors d'un entretien à la télévision belge, en octobre 2019.

Dans un avis publié le 20 mai, le CDJ affirme que « Les mesures prises par Le Soir pour permettre au public de percevoir sans effort une différence visuelle évidente et incontestable entre les contenus

journalistiques émanant de la rédaction et deux pages publicitaires signées de l'agence de presse officielle Xinhua (Chine Nouvelle) étaient insuffisantes et contrevenaient à l'art. 13 (confusion

publicité – information) du Code de déontologie. » L'avis conclut que Le Soir a donc commis une faute déontologique et lui demande d'en informer ses lecteurs.

L'avis du CDJ a été adopté suite à une plainte introduite par International Campaign for Tibet suite à la publication par le quotidien de deux pages rédigées par Xinhua (Chine Nouvelle), une agence de presse officielle chinoise, en novembre 2018. Pour Vincent Metten, Directeur des Affaires européennes d'ICT qui avait introduit la plainte au nom de l'ONG, « la décision du CDJ est un pas dans la bonne direction et crée un précédent bienvenu. Mais notre objectif final est que Le Soir ainsi que les autres journaux qui publient de tels contenus émanant d'agences de presse chinoises, mettent un terme définitif à cette pratique; ces inserts sont en effet des instruments de propagande et d'influence politique et menacent l'indépendance de nos médias. »

[Cliquez ici pour consulter l'avis du CDJ.](#)

## DE NOUVELLES MESURES CRIMINALISENT LES DISCUSSIONS SUR L'AUTONOMIE DU TIBET

EN VERTU DE NOUVELLES MESURES VISANT À MONTER LES TIBÉTAINS LES UNS CONTRE LES AUTRES ET À CRIMINALISER LES OPINIONS CONTRAIRES À LA PROPAGANDE DE L'ÉTAT CHINOIS, LE PARTAGE D'INFORMATIONS SUR LA PROPOSITION DU DALAI-LAMA CONCERNANT L'AUTONOMIE DU TIBET - BAPTISÉE « VOIE MÉDIANE » - CONSTITUE DÉSORMAIS UNE INFRACTION AU TIBET.

Ces « mesures visant à récolter et récompenser les informations dans le cadre de la campagne pour éliminer la pornographie et les contenus illicites dans la Région autonome du Tibet », ont été promulguées le 12 septembre 2019, mais elles n'ont été publiées dans les médias d'État chinois que fin mars 2020. Elles prévoient que les autorités récompensent toute personne dénonçant des individus qui plaident pour « un grand Tibet », « un haut niveau d'autonomie » ou la « voie médiane », notamment en « publiant, produisant, imprimant, reproduisant, distribuant, diffusant, envoyant par email, stockant et transportant des publications (y compris en ligne) » à ce sujet.

Les nouvelles mesures prises dans la Région autonome du Tibet, qui font suite à celles [adoptées au niveau national en 2018](#), rendent illégaux les contenus de toute forme de publication qui constitueraient des « menaces contre l'autonomie nationale, la souveraineté et l'intégrité territoriale » ainsi que des « attaques contre les stratégies du gouvernement central pour la gestion du Tibet et la politique ethnique et religieuse du Parti ». La diffamation à l'égard du Parti communiste et des dirigeants chinois, ainsi que toute remise en cause de la direction du Parti et du système socialiste en Chine sont également considérées comme des infractions. Toute critique du gouvernement et

du Parti communiste chinois est donc passible de sanctions.

Ces mesures viennent en outre soutenir les tactiques subversives qu'emploie la Chine pour encourager les individus à dénoncer leurs semblables. Selon le type d'informations qu'ils rapportent, les informateurs reçoivent en effet entre 1000 et 600 000 yuans (entre 130 et 78 000 euros environ), et leur identité est protégée. D'aucuns craignent que ce système renforce encore les tensions et la méfiance déjà très présentes dans la société tibétaine en raison du climat d'oppression et de la surveillance totale imposés par Pékin.

## DES CONSTRUCTIONS PRÉOCCUPANTES SUR LE SITE DU TEMPLE DU JOKHANG, INSCRIT AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

INTERNATIONAL CAMPAIGN FOR TIBET S'INQUIÈTE DU SIGNALLEMENT DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION SUR LE SITE DU TEMPLE DU JOKHANG - LE TEMPLE LE PLUS SACRÉ DU TIBET - À LHASA.



Photo des pavillons de style chinois, en construction devant le temple du Jokhang à Lhasa. (Photo: Tsering Woesser sur le site web chinois de RFA.)

Selon des [informations](#) communiquées à Radio Free Asia par l'écrivaine tibétaine résidant à Pékin Tsering Woesser le 5 mai dernier, les autorités chinoises auraient lancé la construction de deux pavillons en acier sur le site du temple du Jokhang. Bien que le temple soit actuellement inaccessible au public, le chantier a été découvert lorsque le chemin de circumambulation autour du bâtiment a rouvert au public le 28 avril, après avoir été fermé en raison de l'épidémie de coronavirus. Le 7 mai, les médias d'État chinois ont [annoncé](#) que des investissements seraient réalisés en vue de « protéger » le site, sans toutefois donner

> SUITE PAGE 4

> SUITE DE LA PAGE 3

d'informations détaillées sur la portée et l'ampleur des travaux qui seraient entrepris.

Le temple du Jokhang est un lieu de culte ancestral et unique, qui attire des pèlerins de tout le Tibet et des bouddhistes tibétains depuis des siècles. Construit au VII<sup>e</sup> siècle, son architecture tibétaine est remarquable. En 2000, le Comité du patrimoine mondial de l'UNESCO a décidé d'[approuver](#) son inclusion dans « l'ensemble historique du Palais du Potala, Lhassa » classé au patrimoine mondial. Les pavillons actuellement construits par les autorités chinoises semblent suivre un style architectural chinois incompatible avec l'architecture traditionnelle tibétaine. En outre, selon des témoins oculaires et des preuves photographiques, l'un des nouveaux pavillons en construction a été placé sur la tablette de pierre sur laquelle est gravé le traité sino-tibétain de 821/823, qui délimite les frontières de l'empire tibétain et de la Chine de la dynastie Tang. Un ancien résident de Lhassa, aujourd'hui en exil, a expliqué à ICT que l'objectif était peut-être de donner l'impression aux visiteurs que le Tibet faisait partie de la Chine depuis l'Antiquité.

ICT estime que les Tibétains ont le droit de jouir de leur patrimoine culturel, qui doit être protégé afin que les futures générations puissent également en profiter. Elle a par conséquent demandé au Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO à Paris de communiquer les détails de ces travaux et de déterminer s'ils affectaient la « valeur universelle exceptionnelle » du temple du Jokhang, protégé par l'UNESCO. Elle a également exhorté le Centre à protéger les sites majeurs du patrimoine culturel tibétain, tels que le temple du Jokhang, contre toute interférence inacceptable des autorités chinoises, d'autant plus que les médias d'État ont annoncé que des investissements seraient réalisés sur le site du temple.

## INQUIÉTUDES RELATIVES À LA DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT CHINOIS AU SEIN D'UN IMPORTANT GROUPE DE L'ONU SUR LES DROITS DE L'HOMME

**LE 1<sup>ER</sup> AVRIL, LA CHINE A ÉTÉ DÉSIGNÉE POUR FAIRE PARTIE D'UN IMPORTANT GROUPE DU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME DES NATIONS UNIES, UNE POSITION QUI LUI PERMET D'EXERCER UNE INFLUENCE SIGNIFICATIVE SUR LE CHOIX DES EXPERTS INDÉPENDANTS DES DROITS DE L'HOMME DE L'ONU.**



Jiang Duan, ministre à la mission de Chine auprès de l'ONU à Genève.  
(Photo: UN Watch)

Jiang Duan, ministre à la mission de Chine à Genève, a rejoint le Groupe consultatif du Conseil des droits de l'homme de l'ONU – une instance jouant un rôle décisif dans le choix des examinateurs des Nations Unies pour les droits de l'homme – où il siègera en tant que représentant des États d'Asie-Pacifique. La Chine pourra ainsi influencer l'année prochaine la sélection d'au moins 17 titulaires de mandat des Nations Unies en matière de droits de l'homme qui enquêtent, surveillent et rendent compte publiquement de sujets tels que la liberté d'expression, les disparitions forcées et la détention arbitraire. Bien que Jiang Duan ait rejoint le groupe à titre personnel, il défendra, sans aucun doute, les intérêts

du gouvernement chinois. Cette nomination, qui entache lourdement la crédibilité du système international des droits de l'homme, inquiète International Campaign for Tibet. Ces dernières années, la Chine a en effet affiché une attitude plutôt hostile à l'égard de ce système, notamment en remettant en question l'universalité et l'interdépendance des droits de l'homme, en faisant obstacle à la participation de la société civile au Conseil

des droits de l'homme des Nations Unies et en faisant fi des mécanismes des droits de l'homme établis, tels que l'Examen périodique universel. Le gouvernement chinois a en outre refusé à maintes reprises l'accès au Tibet aux experts de l'ONU dont il pourra désormais influencer la désignation.

Par conséquent, la communauté internationale devrait se montrer particulièrement vigilante lors de la nomination des candidats pour les mandats en matière de droits de l'homme au cours de l'année à venir et surveiller de près les tentatives de la Chine de saper ces outils essentiels à la protection des droits de l'homme.

## UNE NOUVELLE ÉTUDE RÉVÈLE QUE LA CHINE A LIMITÉ LE DÉBIT FLUVIAL DU TIBET VERS L'ASIE DU SUD-EST

**SELON UNE NOUVELLE ÉTUDE, LE GOUVERNEMENT CHINOIS A UTILISÉ SES BARRAGES SUR UN GRAND FLEUVE AU TIBET POUR EMPÊCHER L'ÉCOULEMENT DE L'EAU EN AVAL L'ANNÉE DERNIÈRE, CE QUI A CONTRIBUÉ À UNE SÉCHERESSE DÉVASTATRICE EN ASIE DU SUD-EST.**

L'étude, publiée le 10 avril par l'organisation Eyes on Earth Inc. basée aux États-Unis, se concentre sur le fleuve Dzachu – appelé Mékong en français. Les auteurs de l'étude ont pu constater qu'entre 1992 et 2011, la quantité d'eau censée s'écouler naturellement du Haut-Mékong correspondait généralement plus ou moins à la quantité relevée au moyen d'une jauge d'observation à Chiang Saen en Thaïlande. L'étude révèle toutefois que « l'écart entre la hauteur de la jauge et le niveau du débit naturel s'est creusé à partir de 2012, lorsque deux barrages et réservoirs d'envergure ont été construits, limitant considérablement la quantité d'eau rejetée en amont et la période de ce rejet ».

C'est en 2019 que la situation s'est le plus aggravée, avec les plus bas niveaux d'eau jamais recensés dans le Bas-Mékong. Selon l'étude, un débit naturel « supérieur à la moyenne » a été observé dans le Haut-Mékong à l'époque, mais l'eau n'a toutefois jamais franchi les barrages chinois pour atteindre les pays en aval. Tandis que le

gouvernement chinois retenait de l'eau, les pays d'Asie du Sud-Est faisaient face à une grave sécheresse, qui a privé des agriculteurs et des pêcheurs de leurs moyens de subsistance et asséché totalement certaines parties du fleuve. L'étude mentionne que « les barrages augmentent considérablement la capacité institutionnelle de réguler le débit du fleuve » et que « des solutions globales doivent être trouvées pour en traiter les répercussions en aval ».

Elle confirme ce qu'International Campaign for Tibet et d'autres organisations soutiennent depuis des années : l'exploitation incontrôlée par la Chine des eaux tibétaines représente un trop grand danger pour les populations d'Asie du Sud-Est et au-delà – sans parler des Tibétains eux-mêmes.

*[L'étude de l'organisation Eyes on Earth est disponible ici \(en anglais\).](#)*

## LE POINT SUR LES PRISONNIERS POLITIQUES DÉCÈS DU MOINE TIBÉTAIN CHOEKYI

**MOINE TIBÉTAIN ET ANCIEN PRISONNIER POLITIQUE, CHOEKYI EST DÉCÉDÉ LE 7 MAI EN FIN D'APRÈS-MIDI APRÈS DES ANNÉES DE TORTURE ET DE MAUVAIS TRAITEMENTS EN PRISON POUR AVOIR PORTÉ UN T-SHIRT EN L'HONNEUR DE L'ANNIVERSAIRE DU DALAÏ-LAMA.**



Choekyi a été arrêté en 2015 et condamné à quatre ans de prison pour « activités séparatistes » après avoir porté un t-shirt célébrant le 80<sup>ème</sup> anniversaire du Dalaï-Lama et publié ses félicitations sur les réseaux sociaux. Son mauvais état de santé, aggravé par les actes de torture et les mauvais traitements subis en détention, lui a valu de sortir de prison en janvier 2019, cinq mois avant la fin de sa peine.

Depuis, il vivait dans sa ville d'origine dans le comté de Serthar dans l'est du Tibet, où il était sous surveillance et continuait d'être harcelé par les autorités.

En janvier 2018, le Parlement européen [a adopté une résolution d'urgence](#), soulevant le cas de Choekyi qui souffrait de graves problèmes de santé en prison. La résolution pressait « le gouvernement chinois de permettre à sa famille et aux avocats de son choix de lui rendre visite, ainsi que de lui prodiguer les soins médicaux appropriés ». Choekyi s'est non seulement vu refuser tout soin lors de sa détention, mais il n'a pas non plus été autorisé à se faire soigner après sa libération.

Le cas de Choekyi illustre le recours endémique à la torture par les autorités chinoises au Tibet. Il met également en évidence l'habitude qu'ont les autorités pénitentiaires de libérer les prisonniers qui se trouvent dans un état de mort imminente en raison de ces actes de torture, afin de se décharger de la responsabilité de leur décès en détention.

Son décès fait suite à celui de deux autres anciens prisonniers politiques au début du printemps : [Tashi Phuntsok](#), condamné à une peine de prison aux côtés du militant vénéré Tenzin Delek Rinpoche, et [Tsering Bagdro](#), qui a purgé huit ans de prison pour avoir organisé une manifestation contre les politiques chinoises à l'égard du Dalaï-Lama et du Tibet.

> SUITE PAGE 6

> SUITE DE LA PAGE 5

## DES EXPERTS DES DROITS DE L'HOMME DE L'ONU DEMANDENT À LA CHINE DE LEVER LES CHARGES QUI PÈSENT CONTRE ANYA SENGDRRA

Un groupe d'experts des droits de l'homme de l'ONU a exhorté le gouvernement chinois à abandonner les charges qui pèsent sur le militant écologiste et défenseur des droits de l'homme tibétain Anya Sengdra, qui a été [condamné à sept ans de prison](#) en décembre de l'année dernière pour avoir « provoqué de l'agitation » et rassemblé des citoyens « pour perturber l'ordre public ». ICT se félicite de

cette prise de position importante, Anya Sengdra n'ayant été condamné que pour avoir mené une action légitime, dans un contexte d'annihilation systématique au Tibet de l'engagement social et de l'expression religieuse ou culturelle non approuvée par le Parti ainsi que de la protestation contre les exactions commises par les autorités. Anya Sengdra avait fait appel de sa condamnation, mais son avocat a annoncé le 17 juin que [son appel a été rejeté](#). ICT continue d'appeler à sa libération immédiate.

[Cliquez ici pour lire le communiqué de presse des experts des droits de l'homme de l'ONU \(en anglais\)](#)

## SUGGESTION DE VIDÉO

### DISCUSSION EN LIGNE À L'OCCASION DE L'ANNIVERSAIRE DU PANCHEN-LAMA



Le 25 avril, le monastère de Tashi Lhunpo – siège traditionnel des Panchen-Lamas, rétabli en Inde à la suite de l'annexion du Tibet par la Chine – a organisé un débat pour célébrer le 31<sup>ème</sup> anniversaire du 11<sup>ème</sup> Panchen-Lama du Tibet, Gedhun Choekyi Nyima.

Cet événement, qui s'est tenu de manière virtuelle en raison des restrictions liées à la COVID-19, a réuni le président de l'Administration centrale tibétaine, Lobsang Sangay, l'abbé du monastère de Tashi Lhunpo, Zeekyab Rinpoche, la directrice de l'antenne chinoise de Human Rights Watch, Sophie Richardson, le député canadien Arif Virani, le membre de la Commission américaine sur la liberté religieuse internationale Tenzin Dorjee et le président d'ICT, Matteo Meccaci, qui ont échangé sur la

question de la liberté religieuse dans la situation actuelle au Tibet et sur les possibilités de renouveler la campagne mondiale pour la libération du Panchen-Lama.

Le 17 mai a marqué le 25<sup>ème</sup> anniversaire de la disparition du Panchen-Lama, l'une des figures les plus importantes du bouddhisme tibétain, kidnappé par la Chine en 1995 alors qu'il était âgé de 6 ans à peine. Il n'a plus été revu depuis et le gouvernement chinois continue de refuser de révéler où il se trouve et de permettre à des experts indépendants de s'assurer qu'il va bien. Ces dernières semaines, des personnalités politiques du monde entier se sont jointes à l'appel en faveur de sa libération, notamment en [Belgique et en Écosse](#), en [République tchèque](#), en [Suisse](#), en [Allemagne](#), en [Italie](#), au [Royaume-Uni](#) et au sein du [Parlement européen](#).

[Regardez ici l'enregistrement vidéo de la discussion en ligne sur l'anniversaire du Panchen-Lama.](#)



## ÉVÉNEMENTS À VENIR

- **30 JUIN:**  
Tibet Talks Europe: Discussion en ligne sur les relations UE-Chine, le Tibet et la Présidence allemande de l'UE (en anglais - plus d'information sur le flyer page suivante)
- **30 JUIN – 20 JUILLET:**  
44<sup>ème</sup> session du Conseil des droits de l'homme de l'ONU
- **1<sup>ER</sup> JUILLET:**  
Début de la présidence allemande de l'UE
- **6 JUILLET:**  
85<sup>ème</sup> anniversaire du Dalai-Lama



INTERNATIONAL CAMPAIGN FOR TIBET  
*presents*

## TIBET TALKS EUROPE

*Conversations about Tibet with  
engaging thinkers, leaders, activists and artists*

### Live panel on EU-China relations and Tibet: How much space for human rights during the German EU presidency ?

From July 1 on, Germany will hold the EU Presidency for the following six months. What should Berlin and the EU aim to achieve in terms of the situation in Tibet? How should the EU react to the CCP's worsening human rights record? How should a more assertive, united and ambitious EU policy look like? The participants will discuss these issues from European and German perspectives. ICT will present its five points of action on Tibet which have been submitted to the German government.

**Tuesday, June 30<sup>th</sup>, at 15:00**

*(Central European Timezone)*

**Watch live & send in your questions:**



[www.savetibet.nl/live](https://www.savetibet.nl/live)



International Campaign for Tibet Deutschland e.V.

#### GUEST SPEAKERS :



**Gyde Jensen**  
Chairwoman of the Human Rights Committee, German Bundestag



**Raphael Glucksmann**  
Vice-Chair of the Sub-committee on Human Rights, European Parliament



**Vincent Metten**  
EU Policy Director, International Campaign for Tibet (EU Brussels office)

#### MODERATOR:



**Kai Müller**  
Executive Director, International Campaign for Tibet (Germany office)